



**RAPPORT
D'ACTIVITE
2009-2011**



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



**MANDATURE
PRÉSIDENTIELLE
DU CES**

2009-2011
RAPPORT D'ACTIVITÉ

PRÉSIDENTE
DR SERGE ALLEGREZZA



SOMMAIRE

I INTRODUCTION	6
1 ASSEMBLÉE CONSTITUANTE DU 16 JANVIER 2009: NOUVELLES PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	7
II LE CES EN SURVOL	8
1 LA COMPOSITION DU CES	9
2 LA PLACE DU CES DANS LA HIÉRARCHIE DES INSTITUTIONS - LA MAISON DU DIALOGUE SOCIAL PERMANENT	10
3 BROCHURE DE PRÉSENTATION DU CES	9
4 LES ACTIVITÉS DU CES AU NIVEAU NATIONAL	10
41 APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS CONSULTATIVES	10
42 LES AVIS DU CES	11
421 Les avis obligatoires	11
4211 L'évolution économique, sociale et financière du pays 2009 et 2010	11
4212 Les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi (LDI) 2009	12
4213 L'actualisation annuelle du schéma de pondération de l'indice des prix à la consommation 2009 et 2010	13
422 Les avis spécifiques	13
43 LES ACTIVITÉS DE COORDINATION DU CES AU NIVEAU DES DÉLÉGATIONS LUXEMBOURGEOISES DES INSTANCES CONSULTATIVES SOCIO-PROFESSIONNELLES TRANSFRONTALIÈRES ET SUPRANATIONALES	16
431 La délégation luxembourgeoise du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR)	16
432 La délégation luxembourgeoise du Comité économique et social européen (CESE)	16
4321 Participation de la délégation luxembourgeoise du CESE et du CES à la Fête de l'Europe à la Place d'Armes - Luxembourg (09-05-2009)	16
4322 Participation de la délégation luxembourgeoise du CESE et du CES à la Fête de l'Europe sur le parvis de la Cour de Justice européenne à Luxembourg-Kirchberg (08-05-2010)	17
433 La représentation du CES dans d'autres enceintes	18
44 LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS NATIONALES	18
441 Les relations avec M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre de tutelle du CES	18
442 Les relations avec la Chambre des Députés	18
443 Entrevue du Bureau du CES avec M. Lucien Thiel, Rapporteur du projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat 2010 (22.10.2009)	19
444 Les relations avec les ministères	19
4441 Entrevue avec le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, Monsieur Nicolas Schmit (07.01.2010)	19
445 Les relations avec les délégations luxembourgeoises des institutions européennes	19
446 Les relations avec le Conseil supérieur pour un développement durable	20
4461 Le projet PIBien-être	20
4462 Conférence-débat «Vers d'autres mesures de la richesse et du bien-être» (01.03.2010)	21
4463 Premier Atelier de travail «La réforme du système des comptes nationaux et du PIB» (19.05.2010)	21
4464 Conférence-débat: «Avoir plus ou être mieux ou Comment mesurer le bonheur?» (02.06.2010)	22
447 Les relations avec le CEPS - Le modèle luxembourgeois et le dialogue social	22
448 Les relations avec la société civile	23
4481 Débat avec les lauréats de la promotion 2008-2009 en sciences économiques (14.07.2009)	23
4482 Rencontre du CES avec des élèves du Lycée Michel Rodange Luxembourg (04.02.2010)	23

SOMMAIRE

5 LES RELATIONS ET LES ACTIVITÉS DU CES AU NIVEAU SUPRANATIONAL	24
51 AU NIVEAU DES INSTITUTIONS SUPRANATIONALES	24
511 La Commission européenne	24
5111 Stratégie de Lisbonne: Avis du CES sur les Lignes directrices intégrées. Entrevue du CES avec la Commission européenne (29.09.2009)	24
5112 Echange de vues annuel avec la Commission européenne sur la stratégie Europe 2020 (15.10.2010)	24
512 L'OCDE	25
5121 3 ^{ème} Forum mondial de l'OCDE «Statistiques, Connaissances et Politiques» à Busan (27-10-2009 / 30-10-2009)	25
52 LA COOPÉRATION AVEC LES PAIRS	25
521 Les réunions des Présidents et Secrétaires généraux des CES de l'UE et du CESE	25
5211 Réunion annuelle des Présidents et Secrétaires généraux des CES des États membres de l'UE et du Comité économique et social européen à Sofia (26-27 novembre 2009)	25
5212 Réunion annuelle des Présidents et Secrétaires généraux des CES des États membres de l'UE et du Comité économique et social européen à Bruxelles (16.9.2010)	25
522 Le renforcement de la coopération du CESE et des CES nationaux en matière de stratégie de Lisbonne	26
5221 Séminaire des Conseils économiques et sociaux de l'UE à l'occasion de la présidence espagnole de l'UE (29-04-2010 / 30-04-2010)	26
523 Le réseau «CESLink»	26
5231 Réunion annuelle des correspondants du réseau CESlink à Malte (08-05-2009)	27
5232 Réunion annuelle des correspondants du réseau CESlink à Sofia (25-06-2010)	27
524 Les activités au sein de l'AlCESIS	28
5241 Rencontre avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration, M. Nicolas Schmit, et le Secrétaire général de l'AlCESIS, M. Patrick Venturini (12 juin 2009)	28
5242 11 ^{ème} Rencontre internationale de l'AlCESIS à Budapest (9-11 juillet 2009)	29
5243 Assemblée générale à New York (6-7 juillet 2010)	29
5244 Séminaire international sur la mesure du progrès, du développement et du bien-être (11-15 juillet 2010)	30
525 Les activités des Sommets euro-méditerranéens des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires	31
5251 EUROMED	31
5252 TRESMED	31
52521 Séminaire Tresmed 3 à Ségovie en Espagne (05-03-2009 / 06-03-2009)	31
52522 Séminaire Tresmed 3 à Toledo en Espagne (04-05-2009 / 06-05-2009)	32
52523 Deuxième réunion du Groupe d'étude «Pour une stratégie économique et de l'emploi fondée sur une société de la connaissance dans la région EUROMED» (20-07-2009)	32
53 LES RELATIONS BILATÉRALES	33
531 La coopération avec le CES de Lorraine	33
5311 Vision partagée entre le CES lorrain et le CES luxembourgeois sur les défis d'un développement transfrontalier intégré (23-09-2009)	33
5312 Le Président du CESE de Lorraine, M. ROGER CAYZELLE, distingué par le Grand-Duché de Luxembourg	33
532 La coopération avec le CES de la République de Guinée	34
533 La coopération avec le CES de la Roumanie	35
534 La coopération avec le CES des Pays-Bas	35
5341 Participation du CES du Luxembourg à la première Université d'été organisée par l'AlCESIS et le CES des Pays-Bas à Noordwijk (16-08-2009 / 22-08-2009)	35
III ANNEXES	36



**POUR
UNE ÉTHIQUE
DU DIALOGUE
EN TEMPS
DE CRISE**



LE MOT DU PRÉSIDENT POUR UNE ÉTHIQUE DU DIALOGUE EN TEMPS DE CRISE



Plus que l'élaboration d'un espace de dialogue, le Conseil Economique et Social tente d'inventer une éthique de l'agir communicationnel comme dirait le philosophe Jürgen Habermas.

Cette recherche implique une posture délibérée d'écoute, d'intercompréhension authentique qui tient l'autre, le partenaire-antagoniste, pour un sujet. Il s'agit de construire un consensus dans un dialogue de sujet à sujet, exempt de manipulation.

La notion de dialogue est cruciale. Le dialogue suppose l'ouverture à l'autre, la disposition à entendre ses arguments, à accepter la confrontation de logiques en s'appuyant sur des faits reconnus.

En prétendant à la vérité, chaque individu présuppose dans son discours la possibilité d'un consensus et la recherche de normes communes à partir desquelles construire une vue partagée et un langage commun. Le CES, en tant que Maison du dialogue social permanent, tente de se donner une « éthique de la discussion », il tente d'inventer des règles qui permettent l'émergence d'une conception collective.

Attention ! Consensus ne veut pas dire absence de conflits ou de confrontation, il désigne un moment privilégié traduisant un compromis provisoire, fragile, ambigu.

Même si la composition du CES s'efforce de refléter adéquatement la diversité des branches d'activité et des organisations professionnelles, le CES a toujours recherché l'échange avec l'ensemble des organisations représentant la « société civile ». Le CES collabore avec le Conseil supérieur pour un développement durable (CSSD), à la réalisation du projet « PIBien-être » qui est appelé à jeter les bases d'un système d'indicateurs mesurant le progrès social.

La discrétion qui entoure les travaux du CES est à la fois un atout et une faiblesse. Atout, parce que la discussion est libre, débarrassée de la tyrannie simplificatrice et de la dramaturgie des médias. Faiblesse aussi, parce que les avis et les propositions du CES deviennent peu audibles, ciselés dans des formules alambiquées, découlant de compromis laborieux, syncrétisme basé sur des arguments complexes, traversés de nuances.

Il faut avouer que l'espace du dialogue social est sacrément menacé. On peut observer une double fracture: d'une part, l'absence d'une hiérarchie des lieux du dialogue social qui ont tendance à empiéter les uns sur les autres; d'autre part, la segmentation de la société entre résidents et frontaliers, entre nationaux et étrangers, entre citoyens engagés et passifs, creuse son sillon.

Le «capitalisme rhénan» dont Michel Albert avait fait un panégyrique admiratif, est un système marqué par la main visible de l'Etat et des rapports sociaux organisés. Ce système, que le CES a longtemps revendiqué, s'est délité depuis les années quatre-vingt, coiffé au poteau par la supériorité triomphante du capitalisme anglo-saxon. La crise économique et financière, la tourmente de la zone euro et les déboires du grand projet social européen, laissent les uns et les autres sans repères. L'Etat nation chavire dans un monde globalisé où l'individu peine à tisser un lien social stable.

Le CES doit s'efforcer d'être un espace dans lequel les rapports sociaux se recomposent et se réinventent, surtout en temps de crise économique.

DR SERGE ALLEGREZZA

Président

I. INTRODUCTION



2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. INTRODUCTION

1 ASSEMBLÉE CONSTITUANTE DU 16 JANVIER 2009: NOUVELLES PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'Assemblée constituante pour la mandature quadriennale 2009-2013 du CES s'est réunie le 16 janvier 2009 sous la présidence du Premier Ministre, M. Jean-Claude Juncker, Ministre de tutelle. A cette occasion, un nouveau Président et deux nouveaux Vice-Présidents ont été élus pour les années 2009 et 2010.

Conformément au principe de rotation bisannuelle de la présidence entre les trois groupes composant le CES, Dr. Serge Allegrezza a été désigné par le groupe des représentants nommés directement par le Gouvernement, les Vice-Présidences étant assumées respectivement par le représentant du groupe patronal, M. Romain Schmit, Président sortant, et par le représentant du groupe salarial M. André Roeltgen, successeur de M. Raymond Hencks, qui a présidé le CES de 2004 à 2006.

La composition du Bureau du CES 2009-2011

- Dr. Serge ALLEGREZZA, Président
- M. Romain SCHMIT, Vice-Président
- M. André ROELTGEN, Vice-Président
- Mme Marianne Nati-Stoffel, Secrétaire générale

Les activités de la Présidence et du Bureau sous revue ont débuté le 16 janvier 2009 et couvrent la première moitié de la nouvelle mandature quadriennale 2009-2013 du CES. Le présent rapport, établi par le Secrétariat en concertation avec le Président, reprend les principales activités de la mandature bisannuelle 2009-2011 du Bureau du CES, présidé par le Dr. Serge Allegrezza, directeur du STATEC et membre du CES depuis le 30 août 1991. La nomination a été faite par arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009.

Cette mandature présidentielle s'est située dans un contexte difficile marqué par une crise profonde qui secoue le monde entier depuis 2008.

Le CES a également arrêté à l'unanimité, lors de la séance subséquente, son avis sur l'actualisation annuelle du schéma de pondération de l'indice des prix à la consommation.



Photo: le nouveau Bureau du CES en compagnie du Premier Ministre à l'issue de l'Assemblée constituante du 16 janvier 2009: (de gauche à droite) M. Raymond Hencks, Vice-Président sortant et actuellement Président de la délégation luxembourgeoise du Comité économique et social européen - M. Romain Schmit, Vice-Président - Mme Marianne Nati-Stoffel, Secrétaire Générale - M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre - Dr Serge Allegrezza, Président - M. André Roeltgen, Vice-Président.

II. LE CES EN SURVOL

LES

CO



1 LA COMPOSITION DU CES

Le Conseil économique et social est composé de 39 membres effectifs et autant de suppléants, répartis en trois groupes:

- 18 membres pour le groupe patronal,
- 18 membres pour le groupe salarial,
- 3 membres pour le troisième groupe des représentants, nommés directement par le Gouvernement.

Les membres effectifs et les membres suppléants sont nommés pour une durée de 4 ans. Le mandat des membres est renouvelable. Au terme de chaque période quadriennale, le CES est renouvelé intégralement. La répartition des mandats à l'intérieur respectivement des groupes patronal et salarial se fait par règlement grand-ducal, sur avis du CES. Cette répartition des mandats peut être reconsidérée à l'occasion du renouvellement intégral du CES. Actuellement elle se présente comme suit:

Parmi les 18 représentants patronaux nommés par le Gouvernement en Conseil sur proposition des organisations professionnelles les plus représentatives, il y a:

- 13 représentants des entreprises,
- 3 représentants de l'agriculture et de la viticulture,
- 2 représentants des professions libérales.

Parmi les 18 représentants salariaux nommés par le Gouvernement en Conseil sur proposition des organisations professionnelles les plus représentatives sur le plan national, il y a:

- 14 représentants des salariés du secteur privé,
- 4 représentants des fonctionnaires ou employés du secteur public.

Le troisième groupe se compose des seuls représentants nommés directement par le Gouvernement. En règle générale, les membres du troisième groupe sont des hauts fonctionnaires, experts dans les domaines de l'économie, des finances et de la sécurité sociale.

Le Président et les deux Vice-présidents sont nommés par le Grand-Duc sur proposition du CES pour une durée de 2 ans. Ils sont désignés par le CES suivant le principe de la rotation entre les trois groupes composant le CES. La nomination du Secrétaire général est proposée au Grand-Duc après vote secret de l'Assemblée plénière.

2 LA PLACE DU CES DANS LA HIERARCHIE DES INSTITUTIONS - LA MAISON DU DIALOGUE SOCIAL PERMANENT

Le Conseil économique et social du Grand-Duché de Luxembourg, créé par la loi du 21 mars 1966, a été la première institution permanente du dialogue social entre forces vives de la Nation.

Il est l'institution consultative centrale du Gouvernement en matière d'orientation économique, sociale et sociétale. Il est l'enceinte du dialogue social et de la concertation socioprofessionnelle au plan national et supranational sur les problèmes économiques, sociaux et financiers, auxquels il s'agit de trouver des solutions consensuelles.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

Dans la hiérarchie des institutions, le Conseil économique et social, en tant qu'organe consultatif de second type¹⁾ institué par la loi ordinaire, se situe au premier stade des réflexions sur les problèmes en amont des arbitrages et décisions finales, qui sont du ressort du Gouvernement et de la Chambre des Députés. En ce sens, il remplit un rôle important de prospective et de catalyseur d'idées. Le CES travaille dans une optique à plus long terme. Sa finalité première est le rapprochement des positions entre les deux forces principales de l'économie, souvent opposées, que sont le capital et le travail. Ce faisant, il a comme souci principal la prise en compte de l'intérêt général.

Enceinte de la démocratie participative, le Conseil s'emploie à soumettre au Gouvernement des propositions viables permettant de guider les choix à opérer dans la mise en œuvre des politiques futures.



3 BROCHURE DE PRÉSENTATION DU CES

Après avoir créé une nouvelle identité visuelle plus moderne ainsi qu'un site Internet répondant aux critères de la charte de normalisation de la présence sur Internet de l'Etat, le CES a également élaboré une brochure de présentation du Conseil sous forme de questions-réponses, destinée à mieux faire connaître les travaux du CES auprès du grand public. Cette publication permet en 10 questions-réponses de s'informer notamment sur les missions et les travaux du CES en tant qu'enceinte consultative permanente du Gouvernement et d'institution centrale de la démocratie participative du Grand-Duché de Luxembourg.

4 LES ACTIVITÉS DU CES AU NIVEAU NATIONAL

41 APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS CONSULTATIVES

- Au cours de la période sous revue (janvier 2009 à janvier 2011), le CES a émis sept avis, à savoir:
 - deux avis sur l'évolution économique, sociale et financière du pays (3 avril 2009 et 15 avril 2010);
 - un avis sur les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi (LDI) (23 septembre 2009);
 - deux avis sur l'actualisation annuelle du schéma de pondération de l'indice des prix à la consommation (16 janvier 2009 et 15 janvier 2010).
- Au cours de cette période bisannuelle, le CES a tenu 163 réunions, réparties comme suit:
 - 7 Assemblées plénières;
 - 19 réunions de Bureau;
 - 98 réunions des groupes de travail;
 - 16 réunions des groupes de rédaction;
 - 18 réunions des trois Groupes composant le CES;
 - 5 auditions d'experts gouvernementaux et de la société civile;

Par ailleurs, 15 conférences et séminaires ont été organisés durant la mandature présidentielle 2009-2011.

¹⁾ Selon le Dr Professeur Gérard Trausch, l'on distingue deux types d'organes consultatifs. Le Conseil d'Etat, prévu dans la Constitution, est un organe consultatif de premier type.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

42 LES AVIS DU CES

421 LES AVIS OBLIGATOIRES

4211 L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET FINANCIÈRE DU PAYS 2009 ET 2010

L'avis 2009

L'avis annuel 2009 est établi sur la toile de fond d'une crise financière et économique d'une gravité exceptionnelle. L'Assemblée plénière du 1er octobre 2008 a institué un Groupe de travail qui a débuté ses travaux le 11 novembre 2008. L'avis a été élaboré par les membres du CES et leurs experts au cours de 31 réunions. Il a été adopté par l'Assemblée plénière du 3 avril 2009.

Pour son information, le CES a organisé des auditions portant sur:

- Les finances publiques
 - Projet de budget de l'État 2009
 - Présentation de l'actualisation du pacte de stabilité et de croissance
 - L'évolution des finances communales
 - Avis du CSDD sur la durabilité des finances publiques
- Les défis futurs en matière de politique de santé
 - Échange de vues avec M. Mars Di Bartoloméo, Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale
 - Audition de l'Entente des Hôpitaux sur le secteur santé
- La situation économique
 - Présentation de la situation économique du secteur bancaire
 - Présentation de la conjoncture économique par le Statec

L'avis 2009 est fortement marqué par l'incertitude sur l'ampleur et la durée de la crise ce qui a rendu cet exercice particulièrement difficile avec un chômage en progression, la récession qui se confirme, les prévisions très incertaines et la confiance des ménages et des entreprises qui s'effrite.

Etant donné la gravité de la situation, le CES a procédé à une analyse détaillée de l'origine de la crise financière internationale et des conséquences sur les différentes branches.

Aux yeux du CES, la sortie de la crise se fera le mieux si les partenaires sociaux et le gouvernement intensifient le dialogue social au niveau national et dans les entreprises afin de trouver des solutions négociées.

Le CES a proposé, dans ce contexte, de coopérer avec le CSDD en vue d'approfondir le débat sur les conditions de la pérennité du modèle luxembourgeois et de rechercher ensemble une articulation plus fine entre les dimensions sociales, économiques et environnementales.

L'avis 2010

En temps de crise, le dialogue social devient un véritable enjeu. Malgré les difficultés, le CES a procédé dans son avis annuel 2010 à l'analyse annuelle du triptyque économique, social et financier du pays, conformément à sa loi organique. L'Assemblée plénière du 23 septembre 2009 a institué un Groupe de travail qui a débuté ses travaux le 22 octobre 2009. L'avis a été élaboré par les membres du CES et leurs experts au cours de 18 réunions. Il a été adopté par l'Assemblée plénière du 15 avril 2010.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ II. LE CES EN SURVOL

Pour son information, le CES a organisé des auditions portant sur:

- Les finances publiques
 - Projet de budget de l'Etat 2010
 - Présentation de l'actualisation du pacte de stabilité et de croissance
- Emploi et chômage
 - Échange de vues avec M. Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration

Le CES a constaté que le contexte de crise n'est guère propice à la recherche de solutions consensuelles en son sein. En effet, l'avis du CES interfère avec le calendrier du comité de coordination tripartite. Les négociations devant aboutir fin avril font que certaines questions épineuses ne pouvaient trouver un éventuel dénouement qu'après la publication de l'avis 2010.

— Néanmoins, les discussions, la confrontation des arguments et des statistiques auront permis d'explicitier et de préciser les positions de chacune des parties, éclairant les enjeux et les probables espaces de négociation entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Le CES a réaffirmé son attachement à un dialogue social structuré permanent.

La paix sociale et la recherche de solutions coopératives permettent d'envisager des solutions associant compétitivité des entreprises, attractivité du site et cohésion sociale à moyen et long terme. Tel a été la clé du succès du modèle luxembourgeois pendant des décennies. Le CES est d'avis qu'en préservant les éléments essentiels du modèle social luxembourgeois, il est possible de préparer l'après-crise et de rebondir avec vigueur lorsque la conjoncture internationale s'améliorera.

Ce faisant, le CES a pu dégager des analyses communes et des propositions unanimes au niveau des différents secteurs économiques et au niveau du marché du travail.

4212 LES LIGNES DIRECTRICES INTÉGRÉES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (LDI) 2009

La loi du 15 juin 2004 portant réforme du CES avait consacré l'accompagnement annuel des grandes orientations des politiques économiques (GOPE) comme nouvelle mission obligatoire du CES. Le recentrage des GOPE sur les objectifs de Lisbonne a impliqué que le CES accompagne, au plan national par ses avis, les nouvelles lignes directrices intégrées, ce qu'il a fait pour la première fois par son avis du 15 mai 2005 sur les LDI.

Depuis 2008, et suite à la saisine du 3 juillet 2008 du Premier Ministre, M. Jean-Claude Juncker, sur la mise en place du nouveau cycle triennal de la stratégie de Lisbonne, le CES est plus étroitement associé à l'élaboration du plan national de réforme. L'avis 2008 sur les LDI a ainsi servi à l'élaboration du 2ème plan national pour l'innovation et l'emploi qui a été transmis fin octobre 2008 à la Commission européenne.

Dans son avis LDI 2009, le CES a essayé de dresser le bilan des résultats obtenus et d'analyser dans quelle mesure les LDI ont contribué, ou non, à atteindre, ou du moins à s'approcher de ces objectifs au niveau européen et au niveau luxembourgeois. Il y a également analysé les effets du plan de conjoncture du Luxembourg destiné à soutenir l'activité économique, notamment les PME, de préserver le pouvoir d'achat des ménages et de faire en sorte que les capacités productives soient sauvegardées.

En fin de compte, le CES a consacré un chapitre sur les principaux défis de la stratégie pour l'après-2010, baptisée «Europe 2020».

L'avis LDI 2009 a été adopté à l'unanimité des voix par l'assemblée plénière du 23 septembre 2009.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

4213 L'ACTUALISATION ANNUELLE DU SCHÉMA DE PONDÉRATION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION 2009 ET 2010

Conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant «l'établissement de l'indice des prix à la consommation», la liste des positions de référence de l'indice des prix à la consommation et leurs pondérations sont révisées annuellement pour tenir compte des modifications dans les habitudes de consommation. Ces révisions font l'objet de règlements grand-ducaux à prendre chaque année après consultation du CES. Il s'agit essentiellement d'avis à caractère technique, élaborés en étroite concertation avec le STATEC.

Les deux avis ont été adoptés respectivement en date du 16 janvier 2009 et du 15 janvier 2010.

422 LES AVIS SPÉCIFIQUES

Cinq avis spécifiques étaient en cours d'élaboration durant la période sous revue, à savoir:

- La sécurisation des parcours professionnels dans l'esprit du modèle social
 - Pour la maîtrise d'une croissance non inflationniste
 - Les transferts sociaux - (saisine et mission permanente)
 - Le dialogue social à l'intérieur des entreprises - saisine gouvernementale du 22 juillet 2008
 - Transposition du dialogue social européen au plan national (mission permanente)
- Lors des travaux sur l'avis annuel relatif à l'évolution économique, sociale et financière du pays du 15 avril 2010, les difficultés croissantes du dialogue social au sein du CES sont devenues réellement apparentes, notamment en ce qui concerne l'analyse sur les finances publiques et la politique de l'emploi, ainsi qu'au niveau des discussions relatives à la saisine gouvernementale concernant le dialogue social dans les entreprises.

Ces difficultés ont eu comme conséquence une suspension temporaire des travaux relatifs aux saisines gouvernementales en cours et à celles à caractère obligatoire, exceptée celle sur le «PIBien-être». Les travaux techniques y afférents ont été poursuivis en 2010 et 2011.

— Au terme de la mandature bisannuelle 2009-2010 du Bureau, le CES s'est réuni en Assemblée plénière le 12 janvier 2011 pour élire un nouveau Bureau.

Par lettre du 18 janvier 2011, le CES a fait savoir à M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, que l'Assemblée plénière, nonobstant ces difficultés, a témoigné son attachement au dialogue social, essentiel pour la cohésion économique et sociale du pays, ainsi que sa ferme volonté de reprendre les activités au sein du CES en se donnant les moyens nécessaires pour maîtriser les défis futurs.

L'Assemblée plénière du 12 janvier 2011 a institué un Bureau élargi avec mandat d'élaborer des propositions permettant de relancer une concertation constructive dans l'intérêt de toutes les parties et surtout dans l'intérêt général du pays, en se basant sur les propositions soumises par les trois groupes composant le CES pour relancer les activités.

Ces travaux ont abouti à la déclaration d'accord sur un programme d'activité du CES pour la période 2012-2014, qui a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée plénière du 12 janvier 2012.

La déclaration prévoit de ne plus traiter des thèmes abordés par d'autres enceintes consultatives tripartites, sauf accord commun des partenaires sociaux, et de traiter prioritairement des thèmes dans les domaines économiques, sociaux, financiers et environnementaux en fonction de leur intérêt stratégique pour le pays. Le Bureau du CES s'engage à respecter la méthode du travail retenue dans la déclaration d'accord (voir annexe 3 de la déclaration), qui devra permettre de travailler de manière plus efficace et dans des délais raisonnables.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

Sur la base de la déclaration d'accord sus-mentionnée, le CES, conformément à l'article 39 de son règlement d'ordre intérieur, a décidé de se saisir des problèmes suivants:

- les perspectives de l'économie luxembourgeoise, secteur par secteur, à moyen et long terme dans une optique de durabilité;
- le logement;
- les travaux sur le «PIBien-être», qui seront poursuivis sur la base des travaux préparatoires du Groupe conjoint CES-CSDD. Le CES rendra son avis à l'automne 2012.

L'Assemblée plénière a institué les Commissions afférentes. Un bilan de ce programme et de la nouvelle méthode de travail sera dressé en 2014.

Le CES a également décidé de la suite à donner aux saisines gouvernementales en cours et a notamment décidé de clôturer les travaux sur:

- La sécurisation des parcours professionnels dans l'esprit du modèle social;

Le CES a été saisi le 7 juin 2007 pour avis sur la sécurisation des parcours professionnels dans l'esprit du modèle social. La lettre de saisine invita le CES à s'inspirer, entre autres, des bonnes pratiques à l'étranger, susceptibles d'augmenter les taux d'emploi et plus particulièrement ceux des travailleurs âgés. Le CES a traité, par ailleurs, différents sujets de cette problématique dans son avis sur l'évolution économique, sociale et financière du pays de 2010 [chapitre 3 «Marché du travail»], et inclura la dimension de la sécurisation des parcours professionnels dans les travaux de la commission sur les perspectives de l'économie luxembourgeoise sus-mentionnée;

- La maîtrise d'une croissance non inflationniste;

Le Conseil économique et social a été saisi par le Premier Ministre en date du 7 juin 2007, afin d'examiner, au-delà des mesures décidées par le Comité de coordination tripartite d'une part, les multiples déterminants directs et indirects qui sont à la base de l'inflation au Luxembourg et, d'autre part, les instruments dont disposent les partenaires sociaux et le Gouvernement pour maîtriser l'inflation. Etant donné que la situation a profondément changé suite à la crise économique et financière, il s'agit maintenant de maîtriser d'autres aspects, à savoir une perte de croissance considérable avec des taux d'inflation très bas. Un risque d'explosion de l'inflation n'est toutefois pas écarté en raison notamment de l'injection massive de liquidités sur le marché. Etant donné que le Président du groupe de travail et les deux Co-Rapporteurs ont décidé de suspendre les travaux le temps de retrouver plus de visibilité, ce sujet est abordé notamment dans le cadre de l'Observatoire de la formation des prix.

- Les transferts sociaux

Soucieux de garantir un système de transferts sociaux efficient, le gouvernement a demandé le 7 juin 2007 au Conseil économique et social, en tant qu'observateur privilégié de la cohésion sociale, de faire du système des transferts sociaux et de son évolution un sujet d'analyse permanent. L'analyse, censée porter sur les instruments et les bénéficiaires du mécanisme des transferts sociaux, ainsi que sur la forme et la nature d'instruments alternatifs à ceux qui existent pour le moment a été lancée en collaboration avec l'Inspection générale de la Sécurité sociale, le CEPS et le STATEC. L'analyse de l'efficacité des transferts sociaux sera dorénavant intégrée dans les nouveaux avis en cours. Il en sera de même en ce qui concerne les multiples aspects liés aux avis obligatoires annuels sur l'évolution économique, sociale et financière du pays, ainsi que pour celui sur la stratégie UE 2020, qui seront intégrés dans des recommandations à visée pluriannuelle et davantage orientées sur le moyen et long terme.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

– Le dialogue social à l'intérieur des entreprises;

Par lettre du 22 juillet 2008, le Premier Ministre a saisi le CES pour avis pour contribuer à l'élaboration d'une loi transposant la directive 2002/14/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2002 établissant un cadre général relatif à l'information et la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne¹⁾. Les positions des partenaires sociaux étant diamétralement opposées, aucun accord n'a pu être trouvé sur ce sujet.

– D'autre part, le CES a été saisi par lettre du 27 mai 2010 sur la transposition de la directive 2010/18/UE du Conseil du 8 mars 2010 portant application de l'accord-cadre révisé sur le congé parental. La directive doit être transposée en droit interne pour le 8 mars 2012 au plus tard. Le Premier Ministre a demandé au CES de lui faire parvenir son avis pour le mois d'août 2010.

Le CES a reçu cette saisine conformément à l'article 2 de sa loi organique qui dispose que le Conseil accompagne sur le plan national le dialogue social européen structuré. La directive est basée sur un accord entre les partenaires sociaux européens. Au stade actuel et conformément au règlement intérieur - article 48, point 2, il revient directement aux partenaires sociaux nationaux en question, dans le cadre du dialogue bipartite, l'UEL, d'un côté, et l'OGBL et LCGB, de l'autre côté, de transposer cet accord au niveau national. Dès lors, aucune analyse préalable incombe au CES. Le dossier a été transmis aux organisations socioprofessionnelles siégeant au dialogue social interprofessionnel. Le CES sera tenu au courant des résultats de la négociation. Le Premier Ministre a été informé de cette décision.

– Par ailleurs, les partenaires sociaux européens²⁾ ont signé le 26 avril 2007 un accord-cadre autonome portant sur le harcèlement et la violence au travail. Les organisations signataires se sont engagées à mettre en œuvre cet accord conformément aux procédures et pratiques propres aux partenaires sociaux dans les États membres et dans les pays de l'Espace Economique européen dans les trois ans qui suivent sa signature. Il constitue le sixième accord de ce genre et s'inscrit dans la continuité du dialogue social européen.

Le Conseil économique et social qui accompagne sur le plan national le dialogue social européen structuré, se charge notamment:

1. d'évaluer les implications au niveau national des propositions du dialogue social européen structuré;
2. d'apprécier la volonté des partenaires sociaux à transposer, au niveau national ou sectoriel, les accords trouvés au niveau européen et, le cas échéant, de se prononcer sur les voies et moyens pour les mettre en œuvre.

Les partenaires sociaux ont fait savoir lors de l'Assemblée Plénière du CES en date du 28 janvier 2008 qu'ils avaient décidé d'engager des négociations directes et bilatérales. Les syndicats OGB-L et LCGB, d'un côté, et l'Union des Entreprises Luxembourgeoises l'UEL, de l'autre côté, ont donc signé en date du 25 juin 2009 une convention relative au harcèlement et à la violence au travail.

– En décembre 2009, les partenaires sociaux au niveau européen ont arrêté un nouvel accord cadre autonome sur les marchés du travail inclusifs.

En principe, ces accords disposent également qu'un bilan sur la mise en application des accords doit être fait après 3 ans.

¹⁾ Dans le passé, le CES avait déjà émis plusieurs avis spécifiques sur ce sujet, dont le dernier remonte au 15 juillet 1999 «Le Bilan de la loi de 1974 sur la représentation des salariés dans les Conseils d'administration et la création de comités d'entreprises».

²⁾ En l'occurrence la Confédération européenne des syndicats (CES), Confédérations des entreprises européennes (BUSINESSEUROPE), Confédération des entreprises à participation publique et des entreprises d'intérêt économique général (CEEP), Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME).

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ II. LE CES EN SURVOL

43 LES ACTIVITÉS DE COORDINATION DU CES AU NIVEAU DES DÉLÉGATIONS LUXEMBOURGEOISES DES INSTANCES CONSULTATIVES SOCIO-PROFESSIONNELLES TRANSFRONTALIÈRES ET SUPRANATIONALES

431 LA DÉLÉGATION LUXEMBOURGEOISE DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA GRANDE RÉGION (CESGR)

La Grande Région¹⁾ est en Europe la seule région frontalière disposant d'un comité économique et social trans-frontalier. Le CESGR, organe consultatif du Sommet des Exécutifs créé en 1997 contribue depuis son origine à la conception de l'espace frontalier qu'est la Grande Région.

De par sa composition et l'expertise de ses membres, le CESGR est la plate-forme institutionnelle représentant les partenaires sociaux. Grâce au CESGR, les représentants des organisations économiques, sociales et professionnelles font partie intégrante de la conception politique au niveau de la Grande Région.

Le CESGR a pour mission de traiter sous forme d'avis ou de résolution les problèmes inhérents au développement économique, social, culturel et à l'aménagement du territoire de la Grande Région. Le CESGR reçoit sa lettre de mission du Sommet. Il exécute les termes du mandat et fait rapport de ses activités au Sommet.

A cet effet, 4 groupes de travail ont été institués:

- **Groupe de travail 1: Economie et travail dans la Grande Région**
 - Sous-groupe de travail 1: Opportunités et obstacles pour les PME dans la Grande Région
 - Sous-groupe de travail 2: Emploi et marché du travail
- **Groupe de travail 2: Transports en commun et infrastructures de transport dans la Grande Région**
- **Groupe de travail 3: Formation professionnelle dans la Grande Région**
- **Groupe de travail 4: Le secteur de la santé dans la Grande Région**

432 LA DÉLÉGATION LUXEMBOURGEOISE DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN (CESE)

4321 PARTICIPATION DE LA DÉLÉGATION LUXEMBOURGEOISE DU CESE ET DU CES À LA FÊTE DE L'EUROPE À LA PLACE D'ARMES - LUXEMBOURG (09-05-2009)

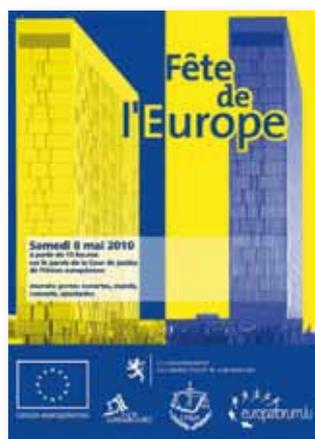


La délégation luxembourgeoise du CESE (Comité économique et social européen) et le CES ont participé à la Fête de l'Europe, samedi le 9 mai 2009 à la Place d'Armes à Luxembourg-ville. Ils y ont présenté leurs activités aux nombreux visiteurs de la Fête de l'Europe. La délégation luxembourgeoise du CESE était représentée par M. Raymond Hencks, Président, Dr. Serge Allegrezza, Président du CES du Grand-Duché de Luxembourg et Mme Marianne Nati-Stoffel, Secrétaire Générale.

¹⁾ La Grande Région comprend la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et les Communautés française et germanophone de Belgique. Elle s'étend sur plus de 400 km d'ouest en est et de 350 km du nord au sud avec une superficie totale de 65.401 km² et une population de 11,2 millions d'habitants. (<http://www.granderegion.net>)

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ II. LE CES EN SURVOL

4322 PARTICIPATION DE LA DÉLÉGATION LUXEMBOURGEOISE DU CESE ET DU CES À LA FÊTE DE L'EUROPE SUR LE PARVIS DE LA COUR DE JUSTICE EUROPÉENNE À LUXEMBOURG-KIRCHBERG (08-05-2010)



Le 8 mai, le Luxembourg a célébré la journée de l'Europe par une manifestation publique sur le parvis de la Cour de Justice européenne.



La délégation luxembourgeoise du CESE était représentée par MM. Raymond Hencks, Roby Schadeck, Mmes Josiane Willems, membres, et Marianne Nati-Stoffel, Secrétaire Générale de la délégation luxembourgeoise du CESE, ainsi que les collaborateurs du CES.



La délégation a présenté les activités du CESE et les travaux communs CESE-CES nationaux avec les nombreux visiteurs de la Fête de l'Europe. Les représentants ont également assisté aux autres festivités organisées à l'occasion des 60 ans de la déclaration de Robert Schumann.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

433 LA REPRÉSENTATION DU CES DANS D'AUTRES ENCEINTES

Le CES est représenté dans le Conseil supérieur de l'Education nationale - qui est un organe de consultation du Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle -, dans le Conseil supérieur de l'Action sociale prévu par le Plan national pour l'inclusion sociale et dans le Comité de suivi du programme Interreg III A Wallonie-Lorraine-Luxembourg.

Par ailleurs, le CES est membre du comité de suivi du programme FEDER 2007-2013 «Compétitivité régionale et emploi». Parmi les exemples de bonne pratique d'implémentation de projets FEDER figurent les projets «INFO-POINTS» de l'agence «GIE MYENERGY», «Luxembourg Center For Systems Biomedecine» de l'établissement public «FONDS BELVAL», «Cluster» de l'agence Luxinnovation, «TOOLS4NANO» et «UAM» du CRP Gabriel Lippmann, et «WATERTECH» du CRP Henri Tudor.

44 LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS NATIONALES

441 LES RELATIONS AVEC M. JEAN-CLAUDE JUNCKER, PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE TUTELLE DU CES

Lors de l'Assemblée plénière constituante de la nouvelle mandature 2009-2012 du CES, le Premier Ministre a rappelé au CES qu'en temps de crise économique, il est particulièrement important pour un petit pays que les responsables à tout niveau tracent des lignes de conduite commune pour relancer la croissance. Le CES a été invité à réfléchir, dans son avis annuel 2009, non seulement sur les aspects à court terme, mais également sur la préparation de l'après-crise, afin qu'au moment de la relance, l'économie du pays puisse rebondir dans les meilleures conditions.

Le CES a pris en compte ces éléments dans l'élaboration de ses avis sur l'évolution économique, sociale et financière du pays 2009 et 2010.

442 LES RELATIONS AVEC LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

En date du 27 janvier 2009, le Bureau du CES a été invité à présenter ses vues sur l'impact de la crise économique et la diversification économique et industrielle à la Commission spéciale «Crise économique et financière», instituée par la Chambre des Députés.

La crise financière a en effet touché le Luxembourg de plein fouet au cours du dernier trimestre de 2008 et s'est rapidement propagée à l'économie réelle. Le CES a salué la réaction rapide du Gouvernement tant pour le sauvetage des deux banques systémiques que pour le lancement du Plan de conjoncture qui a été arrêté le 6 mars 2009 après consultation des partenaires sociaux.

Le CES estime que la même volonté doit prévaloir pour relever résolument les défis que sont le rétablissement du plein emploi, la préservation de la cohésion sociale, le maintien de la compétitivité et le renforcement de l'efficacité de l'Etat. Le rapport de la Chambre des Députés intitulé «Vers un nouveau modèle de croissance» a été adopté le 26 mars 2009.

Au-delà, et en vue d'assurer une coordination accrue, une coopération plus intense et un flux d'information régulier entre la Chambre des Députés et le CES en matière de politique européenne, il a été convenu que les documents transmis par les institutions européennes aux parlements nationaux soient systématiquement transmis au CES. Ces documents comportent une proposition de classement (tableau synoptique) et des résumés des documents méritant un examen détaillé. Par la suite, le CES se charge de les transmettre aux délégations luxembourgeoises des trois institutions communautaires que sont le Parlement, le Comité des Régions et le Comité économique et social européens, et aux membres du CES.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

443 ENTREVUE DU BUREAU DU CES AVEC M. LUCIEN THIEL, RAPPORTEUR DU PROJET DE LOI CONCERNANT LE BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ETAT 2010 (22.10.2009)

Le 22 octobre 2009, le Bureau du CES a eu une entrevue avec le Rapporteur du projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2010, Monsieur Lucien Thiel, ancien membre du CES dont il assurait la présidence de 2000 à 2002.

A cette occasion, des thèmes importants ont été abordés portant, notamment, sur la situation économique du pays, sur l'évolution des dépenses et des recettes de l'Etat, et tout particulièrement, sur le budget social de l'Etat et la fiscalité. Les partenaires sociaux ont pu, de part et d'autres, exposer leurs points de vue et faire part de leurs attentes quant aux principales orientations de la politique budgétaire.

Cette entrevue a donné lieu à un débat constructif et intéressant, au cours duquel le Bureau du CES et le Rapporteur ont souligné l'importance du dialogue social selon le modèle luxembourgeois et sa place prépondérante, surtout, en cette période de crises.

444 LES RELATIONS AVEC LES MINISTÈRES

4441 ENTREVUE AVEC LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION, MONSIEUR NICOLAS SCHMIT (07.01.2010)



Dans le cadre de ses travaux préparatifs à l'élaboration de l'avis annuel sur l'évolution économique, sociale et financière du pays 2010, le CES a eu une entrevue avec Monsieur Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, le jeudi 7 janvier 2010, pour un échange de vues sur la situation actuelle et future du marché du travail secoué par la crise financière et économique depuis la fin 2008. S'agissant d'éléments-clés de la cohésion sociale du pays, le bon fonctionnement du marché du travail et le combat contre la montée du chômage ont été au centre des préoccupations du CES et ont fait l'objet d'une analyse approfondie dans l'avis annuel 2010.

445 LES RELATIONS AVEC LES DÉLÉGATIONS LUXEMBOURGEOISES DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Les implications de la mise en œuvre du traité de Lisbonne nécessitent une coordination accrue entre tous les acteurs politiques et socioprofessionnels engagés dans la formation du processus décisionnel européen, tant au niveau national qu'au niveau des délégations luxembourgeoises des trois institutions communautaires que sont le Parlement, le Comité des Régions et le Comité économique et social européen.



2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

La loi organique du CES dispose que le Secrétaire général assume également le Secrétariat de la délégation luxembourgeoise du Comité économique et social européen. Sur invitation de cette dernière, les délégations nationales de ces trois institutions de l'UE se sont réunies vendredi, le 20 novembre 2009, au siège du CES pour débattre de leur future collaboration, afin de mieux pouvoir soutenir et servir les intérêts du Luxembourg.

Au-delà, un aspect important de la coordination de la politique européenne concerne la coopération avec la Chambre des Députés. Avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, le rôle des parlements nationaux a été renforcé dans l'élaboration de la législation européenne. Dans ce contexte, un aide-mémoire sur la coopération en matière de politique européenne a été signé en 2008 afin d'optimiser le flux d'information entre la Chambre des Députés et le Gouvernement.

446 LES RELATIONS AVEC LE CONSEIL SUPÉRIEUR POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

4461 LE PROJET PIBIEN-ÊTRE



Le Gouvernement a chargé le Conseil économique et social (CES) et le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD) de mettre en œuvre un "PIB du bien-être", c'est-à-dire un système d'indicateurs du bien-être dépassant le PIB/tête.

Extrait du programme gouvernemental 2009:

"Ensemble avec le Conseil supérieur pour un Développement durable (CSDD) et le Conseil économique et social (CES), l'Observatoire de la Compétitivité développe un indicateur composite du bien-être au-delà de l'indicateur traditionnel PIB/tête en vue de la mesure du progrès de la société et du bien-être dans une optique de long terme. Cet indicateur, qui tient compte des développements internationaux en la matière, est mis en place en se basant sur les statistiques et les bases de données officielles fournies par le STATEC."

Un Groupe conjoint composé des deux institutions - CES et CSDD - a été mis en place afin de choisir les thèmes, de définir le programme de travail (support, cible, communication) et d'organiser les consultations (qui, comment, quand).

Le travail à accomplir s'appuiera sur les acquis nationaux et internationaux:

- Travaux du CES et du CSDD;
- Tableau de Bord Compétitivité de l'Observatoire de la Compétitivité;
- Indicateurs développés par Eurostat et par l'OCDE;
- Recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi;
- Développements du Global Project de l'OCDE;
- Communication de la Commission "PIB et au-delà";
- Travaux des institutions du dialogue social et civil étrangers.

Une vaste consultation de la société civile a été faite en 2010 sous forme de trois ateliers de travail autour des thèmes "Réforme du PIB", "Qualité de vie" et "Durabilité", qui a donné l'occasion aux citoyens, scientifiques et représentants d'associations de faire part de leurs préoccupations quant à la qualité de vie ou de leurs attentes sociétales. Une rubrique spéciale a été réservée au sein du site de CES pour le projet «PIBIEN-ÊTRE».

À l'issue de ces travaux, les enseignements et propositions faites, seront intégrés dans le rapport conjoint que le CES et le CSDD vont rédiger à l'attention du Gouvernement.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

A côté de la coopération sur la mesure du progrès des sociétés et conformément à son avis annuel sur l'évolution économique, sociale et financière de pays 2009, le Président du CSDD, M. Raymond Weber, a accueilli favorablement l'analyse et l'offre de collaboration du CES sur la soutenabilité des finances publiques.

Une première réunion avec le Bureau a eu lieu dans le cadre du projet «*Mesure du progrès de la société*» en date du 12 juin 2009, en présence de M. Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration.

A cette occasion, il a été retenu de poursuivre la coopération et d'organiser un séminaire afférent.

Les travaux du CES portent sur le modèle de société souhaité d'une manière générale, et se traduisent par la mise en place d'une série d'indicateurs identifiés par le rapport technique bis. Des échanges de vues sur la philosophie autour du sujet du bien-être d'une manière générale et plus particulièrement sur les approches retenues au sujet de la croissance, ont été organisés entre le CES et le CSDD. Par ailleurs, il a été convenu que le CSDD s'occupe en premier lieu du bien-être futur, avec accent sur le développement durable dans une vision de MT et LT, alors que le CES procède davantage à l'analyse des indicateurs plutôt «classiques».

4462 CONFÉRENCE-DÉBAT «VERS D'AUTRES MESURES DE LA RICHESSE ET DU BIEN-ÊTRE» (01.03.2010)

Le 1^{er} mars 2010, le Conseil économique et social (CES) et le Conseil supérieur pour un Développement durable (CSDD) ont organisé conjointement une conférence-débat sur le thème «**Vers d'autres mesures de la richesse et du bien-être**». La conférence, qui invitait à la réflexion et au débat, était la première sur la mesure du bien-être au Luxembourg et s'adressait à tous les acteurs institutionnels et de la société civile, sensibles au progrès de la société.

Le conférencier, M. **Philippe Le Clézio**, Président de la commission de concertation sur les indicateurs de développement durable du Conseil économique, social et environnemental de France et Rapporteur de l'avis «Les indicateurs du développement durable et l'empreinte écologique», a présenté les recherches faites par sa commission sur le terrain des nouveaux indicateurs phares et a mis en lumière les nombreuses facettes de cette problématique.

4463 PREMIER ATELIER DE TRAVAIL «LA RÉFORME DU SYSTÈME DES COMPTES NATIONAUX ET DU PIB» (19.05.2010)



Le CES et le CSDD ont organisé un premier atelier de travail intitulé: «La réforme du système des comptes nationaux et du PIB», le mercredi 19 mai 2010 à la Banque Européenne d'Investissement à Luxembourg-Kirchberg.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

L'atelier de travail a porté sur les modes de calcul du PIB et les limites de ce dernier pour mesurer le progrès social. Les réflexions ont également porté sur les modifications à envisager au niveau du système de comptabilité nationale pour tenir compte d'un «PIB Bien-être». Les principaux intervenants étaient:

- M. Jean Stoll, CSDD: ouverture et conclusion de la session;
- M. Thierry Pacoud, Consultant-moderateur: historique du PIB, ses différents modes de calcul et ses composantes principales;
- Mme Inna Steinbuka, Directeur Général Adjoint d'Eurostat, réformes mises en œuvre et prévues en Europe;
- Dr Serge Allegrezza, Directeur du STATEC, le mode de calcul du PIB au Luxembourg, les améliorations statistiques effectuées ainsi que les défis qui se posent aux statisticiens en la matière.

L'atelier a été suivi d'un débat entre personnalités de la vie publique et de la société civile animé par M. Daniel Byk, conseiller spécial du CES pour la coopération internationale, auquel ont participé notamment:

- M. Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration;
- M. Lucien Thiel, Député, Rapporteur du projet de loi sur le budget de l'exercice 2010, Ancien Président du CES;
- M. André Hoffmann, Député;
- M. Carlo Thelen, Chief Economist de la Chambre de Commerce;
- M. Marco Wagener, Conseiller de la Chambre des Salariés;
- M. Jean-Louis Schlessler, Journaliste.



4464 CONFÉRENCE-DÉBAT: «AVOIR PLUS OU ÊTRE MIEUX OU COMMENT MESURER LE BONHEUR ?» (02.06.2010)

Le Conseil Supérieur pour un Développement Durable (CSDD) et le Conseil Economique et Social (CES) ont organisé une conférence-débat avec M. Patrick Viveret, Philosophe, conseiller de la Cour des Comptes de la République française et auteur du rapport «Reconsidérer la richesse», le mercredi 2 juin 2010 à l'Auditorium du Cercle-Cité à Luxembourg/Ville.

L'introduction a été faite par M. Raymond Weber, Président du Conseil Supérieur pour un Développement Durable. Après l'exposé de M. Patrick Viveret, les participants ont été invités à une discussion libre. Les débats ont ensuite été résumés par M. Serge Allegrezza, Président du Conseil économique et social.

447 LES RELATIONS AVEC LE CEPS- LE MODÈLE LUXEMBOURGEOIS ET LE DIALOGUE SOCIAL

■ Le CES entretient une collaboration très suivie et de longue date avec le CEPS. Cette collaboration a démarré avec la recherche et les travaux sur la politique des revenus début des années 70, et qui a notamment abouti à notre avis sur l'introduction d'un revenu minimum garanti.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

Le CEPS consulte régulièrement le CES en matière de ses recherches sur le dialogue social et les relations socio-professionnelles. Dans ce contexte, M. Franz Clement vient de démarrer avec le Fonds national une recherche approfondie en la matière. D'autres études ayant trait au modèle luxembourgeois des relations professionnelles ont également été réalisées.

Une entrevue afférente entre le Bureau et M. Franz Clement a eu lieu le 13 octobre 2009 au cours de laquelle celui-ci a présenté les travaux du CEPS en matière de relations professionnelles et emploi. Lors du débat, il a été acté que le modèle social n'a pas encore fait l'objet d'études approfondies en la matière. Il a été décidé de collaborer d'avantage avec le CEPS et d'utiliser ses travaux notamment comme base de réflexion aux avis du CES.

448 LES RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

4481 DÉBAT AVEC LES LAURÉATS DE LA PROMOTION 2008-2009 EN SCIENCES ÉCONOMIQUES (14.07.2009)

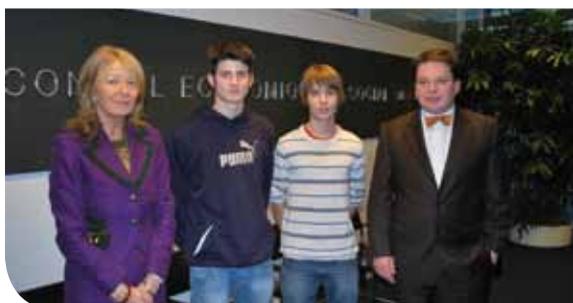
Sur invitation du CES, les lauréats des examens de fin d'études secondaires en sciences économiques se sont réunis le 14 juillet 2009 au siège du CES, ensemble avec leurs professeurs et M. Lucien Thiel, député et ancien Président du CES. Le Président du CES, M. Dr. Serge Allegrezza, a tenu à féliciter les élèves méritants pour leur brillante réussite. Les débats ont fourni l'occasion de familiariser les étudiants avec les travaux des partenaires sociaux au sein du CES.



Le CES participe, en effet, depuis 2008 à la remise des prix qui est organisée à tour de rôle par la Chambre des Salariés et par la Chambre de Commerce. Dans ce contexte, le CES organise une séance de «Conseil économique et social des jeunes».

4482 RENCONTRE DU CES AVEC DES ÉLÈVES DU LYCÉE MICHEL RODANGE LUXEMBOURG (04.02.2010)

Le Président du CES, Dr Serge Allegrezza, la Secrétaire générale, Madame Marianne Nati-Stoffel, et les conseillers du secrétariat, ont rencontré des élèves d'une classe de 11e D Section Sciences économiques et mathématiques du Lycée Michel Rodange, qui avaient choisi le Conseil économique et social comme thème de leur travail sur les institutions du Luxembourg. Ce travail est réalisé dans le cadre des cours d'instruction civique.



Les élèves se renseignaient sur la place du CES parmi les institutions, son apport à l'élaboration des politiques au vu de la crise économique internationale et de ses répercussions au Luxembourg, ainsi que sur les interférences de la politique européenne sur les travaux du CES. Le Président du CES a expliqué le rôle du CES en tant que maison du dialogue social permanent, forum de débat contradictoire et de recherche d'approches et de solutions communes.

5 LES RELATIONS ET LES ACTIVITÉS DU CES AU NIVEAU SUPRANATIONAL

51 AU NIVEAU DES INSTITUTIONS SUPRANATIONALES

511 LA COMMISSION EUROPÉENNE

5111 STRATÉGIE DE LISBONNE: AVIS DU CES SUR LES LIGNES DIRECTRICES INTÉGRÉES. ENTREVUE DU CES AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE (29.09.2009)

Le 29 septembre 2009, une délégation de la Commission européenne, conduite par M. Peter HUB JORGENSEN, a rencontré le Bureau élargi du CES pour avoir l'avis des partenaires sociaux sur l'évaluation par la Commission européenne du programme national de réforme actualisé. A cette occasion, le Président du CES, M. Dr Serge Allegrezza, leur a remis l'avis du CES sur les «Lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi», adopté le 23 septembre 2009.



5112 ÉCHANGE DE VUES ANNUEL AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR LA STRATÉGIE EUROPE 2020 (15.10.2010)

Une délégation de la Commission européenne, conduite par M. Mathias Mors en tant que chef de mission (Directeur DG ECFIN, direction G), a rencontré le Bureau élargi du Conseil économique et social à Luxembourg le 15 octobre 2010.

■ Les discussions ont porté sur les accents et les procédures en rapport avec la nouvelle stratégie Europe 2020 et plus particulièrement sur les questions de gouvernance économique y liées. Les appels à un renforcement de la gouvernance économique se sont multipliés au fur et à mesure que se faisaient sentir les conséquences de la crise économique.

C'est dans ce contexte que la Commission proposait, aux mois de mai et de juin 2010, la mise en place d'un «*semestre européen*», qui est un nouvel outil de coordination des politiques économiques et budgétaires. Les ministres de l'Economie et des Finances se sont entendus pour introduire ce semestre européen dès 2011. Le processus, qui consiste à coordonner ex ante les politiques économiques et budgétaires de la zone euro, en lien avec le Pacte de stabilité et de croissance et la stratégie Europe 2020, a été lancé le 12 janvier 2011 avec la présentation par la Commission de son examen annuel de la croissance.



2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

512 L'OCDE

5121 3^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'OCDE «STATISTIQUES, CONNAISSANCES ET POLITIQUES» À BUSAN (27-10-2009 / 30-10-2009)

Du 27 au 30 octobre 2009 s'est tenu le 3^{ème} Forum mondial de l'OCDE «Statistiques, Connaissances et Politiques» à Busan en Corée du Sud. Ce 3^{ème} Forum Mondial a été organisé dans le contexte du Projet Mondial de l'OCDE «Comment mesurer le progrès des sociétés» et portait principalement sur les thèmes «tracer le progrès, établir des visions, améliorer la vie». Le Forum a accueilli de nombreux hommes politiques, statisticiens, académiciens, représentants des CES ainsi que de l'Association internationale des CES et Institutions similaires (AICESIS).

L'AICESIS a démarré une coopération entre CES sur la mesure du progrès des sociétés. Le CES luxembourgeois, qui était représenté à Busan par son Bureau, en assure la coordination.



52 LA COOPÉRATION AVEC LES PAIRS

521 LES RÉUNIONS DES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES CES DE L'UE ET DU CESE

5211 RÉUNION ANNUELLE DES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES CES DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE ET DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN À SOFIA (26-27 NOVEMBRE 2009)

Sur invitation du Président du Conseil économique et social de la République de Bulgarie, les Présidents et Secrétaires généraux des Conseils économiques et sociaux des États membres et le Comité économique et social européen (CESE) ont tenu leur réunion annuelle à Sofia, les 26 et 27 novembre 2009.

Les participants à la réunion ont examiné un document intitulé «Activation du marché européen de l'emploi: plateforme politique sur les mesures de lutte contre la crise», présenté par le Président du CES bulgare. Les participants ont reconnu que le facteur le plus important dans la création d'emploi à court terme consiste à stimuler la demande et la croissance économique à travers un dosage de politiques macroéconomiques adapté. Les participants ont adopté la déclaration finale qui se concentre plus particulièrement sur les politiques de lutte contre la crise et les questions relatives au marché de l'emploi.

5212 RÉUNION ANNUELLE DES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES CES DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE ET DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN À BRUXELLES (16.9.2010)

Le Président du CES, Dr. Serge Allegrezza et la Secrétaire générale, Madame Marianne Nati-Stoffel, ont participé à la rencontre annuelle des Présidents et Secrétaires généraux des CES et du CESE, tenue à Bruxelles le 16 septembre 2010. Les Présidents et Secrétaires généraux y ont adopté une déclaration commune sur «L'implication des partenaires sociaux et des autres organisations représentatives de la société civile dans le cadre de la nouvelle stratégie européenne UE-2020».

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

Par la suite, un séminaire co-organisé par le Conseil central de l'économie, le Conseil national du travail et le CESE, avec le soutien de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, était consacré au «Rôle des interlocuteurs sociaux dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie Europe 2020». L'importance du dialogue macroéconomique, à côté du dialogue social structuré, y a notamment été relevée étant donné qu'il s'agit d'un élément crucial de la gestion macroéconomique destiné à créer un environnement favorable à l'obtention et au maintien d'une qualité de vie soutenable et élevée de la population à travers une croissance économique quantitative et qualitative.

522 LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DU CESE ET DES CES NATIONAUX EN MATIÈRE DE STRATÉGIE DE LISBONNE

5221 SÉMINAIRE DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'UE À L'OCCASION DE LA PRÉSIDENTIE ESPAGNOLE DE L'UE (29-04-2010 / 30-04-2010)

Dans le cadre de la présidence espagnole du premier semestre 2010, qui a entamé le trio des présidences espagnole, belge et hongroise, le Conseil économique et social d'Espagne a organisé un séminaire intitulé «*La stratégie de Lisbonne à partir de 2010 dans une Europe en mouvement*».



Ce séminaire réunissait les CES nationaux, le CESE, les représentants des institutions européennes et des autorités espagnoles. Il a été consacré à la stratégie européenne multidimensionnelle de croissance économique et de reprise de l'emploi. Le Président du CES, Dr Serge Allegrezza, participait à la table ronde sur la stratégie dans un environnement en mouvement. Il a exposé l'expérience luxembourgeoise, l'association du CES et de la société civile à l'élaboration et à l'évaluation des programmes nationaux de réforme.

523 LE RÉSEAU «CESLINK»

Le réseau des correspondants CESlink se réunit annuellement sur invitation des différents CES nationaux afin d'échanger informations et idées, notamment sur les évolutions souhaitables de la présence Internet des CES. Le groupe CESlink a été créé en 2000 et constitue un réseau qui a pour tâche de faire connaître les Conseils ainsi que leurs travaux, principalement à l'aide d'outils informatiques en ligne. Il regroupe actuellement 16 Conseils différents.

Le réseau s'occupe principalement de communication par l'intermédiaire du portail CESlink (géré par le CESE) et de la base de données documentaire commune (gérée par le CNEL d'Italie). Son action a fait l'objet d'un dépliant disponible dans 22 langues officielles de l'UE. Le groupe CESlink a également créé un site Intranet afin d'améliorer la communication au sein du réseau (géré par le Conseil néerlandais).

Étant donné que le cercle des CES participant à CESlink s'agrandit d'année en année, ces réunions sont également l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux correspondants et de mieux connaître l'organisation du dialogue social dans les autres pays membres.

La structure et la présentation de CESlink ont été récemment modernisées et enrichies par la création d'une base de données documentaire. CESlink offre ainsi la possibilité de prendre connaissance des différents travaux et activités réalisés par chaque CES et d'identifier des thèmes d'intérêt communs.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

Le plan d'action pour les années 2009-2011, vise essentiellement à intensifier la communication interne et externe par une amélioration des outils existants et le développement de nouveaux outils. Par ailleurs, l'amélioration de l'organisation interne du groupe CESlink à travers la création d'un comité d'organisation et une meilleure définition des rôles et des responsabilités de chaque membre devrait avoir un impact positif sur la coopération entre les Conseils.

5231 RÉUNION ANNUELLE DES CORRESPONDANTS DU RÉSEAU CESLINK À MALTE (08-05-2009)



La réunion 2009 du groupe CESlink a eu lieu le 8 mai à Malte sur invitation du MCESD (Malta Council for Economic and Social Development) et de son Secrétaire général, M. Joseph Montebello. Les représentants des différents CES ont notamment décidé ensemble de la marche à suivre pour mettre en œuvre le plan d'action pour les années 2009-2011, arrêté à l'occasion de la réunion annuelle 2008. La réunion de travail a également été l'occasion de présenter deux nouveaux sites Internet, à savoir ceux des CES de Malte et du Luxembourg, ainsi qu'un site Intranet mis en place par le CES des Pays-Bas en vue d'améliorer l'échange d'informations entre correspondants CESlink.

5232 RÉUNION ANNUELLE DES CORRESPONDANTS DU RÉSEAU CESLINK À SOFIA (25-06-2010)

En 2010, la réunion annuelle s'est tenue à Sofia, sur invitation du Conseil économique et social bulgare. Onze Conseils étaient représentés, dont le CES du Luxembourg. A cette occasion, le réseau a célébré le 10^{ème} anniversaire de sa création. Un exposé préparé par le Conseil bulgare, hôte de la manifestation, a retracé les différentes étapes de la coopération CESlink.



Les nouveaux sites Internet du CES bulgare et du CESE ont été présentés. La réunion s'est poursuivie par une évaluation de la stratégie actuelle et le groupe a débattu des récentes réalisations à la lumière de la note critique soumise par le CES néerlandais.

Les aspects tant qualitatifs que quantitatifs (statistiques relatives au nombre d'utilisateurs du portail CESlink) ont été analysés. Le groupe a estimé qu'une étude devrait être effectuée afin de donner une nouvelle orientation à la coopération. Les résultats des évaluations ont été présentés aux Présidents et aux Secrétaires généraux des Conseils en même temps qu'une proposition pour un nouveau plan d'action pour l'avenir.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

524 LES ACTIVITÉS AU SEIN DE L'AICESIS

Le CES luxembourgeois est membre fondateur de l'AICESIS qui a été créé en 1999 et qui regroupe des institutions du dialogue social et de la concertation économique de 56 pays de quatre continents: Afrique, Amérique latine, Asie et Europe. L'Association a pour objet, dans le respect total de l'indépendance de chacun de ses membres, de favoriser et de promouvoir le dialogue et les échanges entre ses membres, et de façon plus large, d'encourager le dialogue entre partenaires économiques et sociaux dans le monde. L'AICESIS a établi des relations durables avec l'OIT et le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), présidé en 2009 par le Luxembourg. Le développement rapide de l'AICESIS au cours de la décennie a impliqué un réaménagement de ses structures et de son mode de fonctionnement¹⁾.

L'AICESIS agit dans le respect de l'indépendance de chacun de ses membres. Ses missions sont les suivantes:

- favoriser et promouvoir le dialogue et les échanges d'expérience et de bonnes pratiques entre ses membres, et, de façon plus large, encourager le dialogue entre partenaires économiques et sociaux dans le monde;
- aider au développement de la fonction consultative, au renforcement du dialogue social et du dialogue civil, et plus généralement de la démocratie participative et du rôle des partenaires sociaux et des autres composantes de la société civile dans le monde, en tant que facteurs essentiels d'une véritable démocratisation durable et d'une gouvernance efficace des sociétés modernes;
- encourager la création de Conseils économiques et sociaux dans les États qui n'en possèdent pas, par l'organisation de rencontres, l'activité de conseil et la popularisation de la valeur ajoutée de ces institutions consultatives;
- organiser l'expression de ses membres, les représenter auprès des organisations internationales telles que l'Organisation internationale du travail (OIT) ou le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), auprès desquelles elle bénéficie du statut d'observateur permanent, et s'exprimer dans ces enceintes;
- enfin, plus généralement, œuvrer à la prospérité et au développement économique des peuples, conformément aux principes des Nations Unies et de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ainsi qu'aux Principes et Droits fondamentaux du Travail approuvés par l'OIT.

5241 RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET À L'IMMIGRATION, M. NICOLAS SCHMIT, ET LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AICESIS, M. PATRICK VENTURINI (12 JUIN 2009)

Le Bureau du CES, sous la présidence de Dr. Serge Allegrezza, a rencontré vendredi, le 12 juin 2009, M. Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration et M. Patrick Venturini, Secrétaire général de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires, en vue de discuter de la coopération du CES luxembourgeois avec l'AICESIS.



¹⁾ Cf. <http://www.aicesis.org>

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

Les débats ont porté, d'une part, sur le projet: «*Comment mesurer le progrès des sociétés*» et, d'autre part, sur le «*plan de développement de moyen terme de l'ICESIS*». Le projet de la mesure du progrès des sociétés vise à apprécier l'évolution sociétale non seulement sur la base des indicateurs traditionnels de richesse (cf. PIB) mais également à la lumière de critères de bien-être, de durabilité et de cohésion sociale.

5242 11^{ÈME} RENCONTRE INTERNATIONALE DE L'ICESIS À BUDAPEST (9-11 JUILLET 2009)

La 11^{ème} Rencontre internationale de l'ICESIS a réuni du 9 au 11 juillet 2009 à Budapest près de 160 participants et 37 Institutions venus de quatre continents. Cette 11^{ème} Rencontre internationale s'est articulée autour de deux tables rondes (crise financière et développement), une Assemblée générale et deux Conseils d'administration. Le Bureau du CES y était représenté par Dr. Serge Allegrezza, Président, M. Romain Schmit, Vice-Président, et Mme Marianne Nati-Stoffel, Secrétaire générale.

Les deux thèmes principaux à l'ordre du jour étaient: «*Les conséquences de la crise financière, économique, sociale sur la lutte contre les inégalités et le développement durable*» et le «*Développement avec équité et responsabilité environnementale*».



5243 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À NEW YORK (6-7 JUILLET 2010)

Le Bureau du CES, représenté par Dr. Serge Allegrezza, Président, et Mme Marianne Nati-Stoffel, Secrétaire générale, a participé à l'assemblée générale de l'ICESIS à New York du 6 au 7 juillet 2010 présidée par M. Antonio MARZANO (Italie), dont le thème principal portait sur le «*Le rôle des CES et institutions similaires dans la nouvelle gouvernance économique, sociale et environnementale mondiale*». Au total, les réunions ont rassemblé 135 personnes et 43 Conseils différents. La présence en tant qu'observateurs des Présidents des CES d'Israël et de Palestine a été particulièrement remarquée et appréciée.

Conformément au programme, l'Assemblée générale a bénéficié de la participation de M. BAN Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, de M. Hamidon ALI, Président de l'ECOSOC, de M. SHA Zukang, Sous Secrétaire général des Nations Unies en charge des affaires économiques et sociales (UNDESA), de M. Philippe DOUSTE-BLAZY, Sous Secrétaire général des Nations Unies en charge des financements innovants, et de M. George DRAGNICH, Directeur Exécutif en charge du Secteur du dialogue social de l'OIT.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ II. LE CES EN SURVOL



Parmi les points qui ont été adoptés, l'on peut relever notamment celui, très important pour le développement de l'AICESIS, concernant le plan d'appui à la création de CES dans le monde. Les deux débats programmés ont été riches et animés.

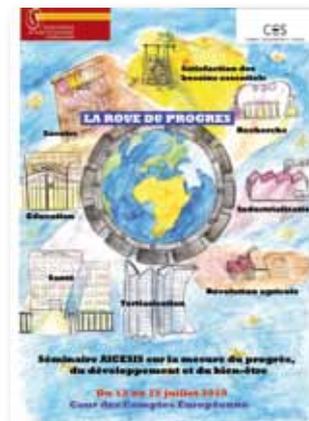
5244 SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA MESURE DU PROGRÈS, DU DÉVELOPPEMENT ET DU BIEN-ÊTRE (11-15 JUILLET 2010)

Le CES du Luxembourg est membre fondateur de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires (AICESIS) et préside actuellement le groupe de travail sur les indicateurs de progrès. Ce groupe de travail a été institué par la présidence italienne de l'AICESIS et contribue à l'analyse du thème principal: «Le rôle des CES dans la nouvelle gouvernance économique, sociale et environnementale mondiale».

Dans ce cadre, le CES a organisé un séminaire international sur la mesure du progrès, du développement et du bien-être du 11 au 15 juillet 2010. Le séminaire, qui a réuni des personnalités et des intervenants de renommée internationale en matière de mesure du bien-être, du monde économique et politique ainsi qu'une quarantaine de représentants de CES, issus du monde entier, fait partie intégrante des travaux préparatoires à l'élaboration du futur rapport de l'AICESIS sur la nouvelle gouvernance économique, sociale et environnementale mondiale.



Le séminaire avait notamment pour objet de partager les expériences nationales des différents membres de l'AICESIS sur des questions relatives au progrès des sociétés, du bien-être et du développement en général. Il a fourni l'occasion de débattre des points cruciaux, de favoriser la compréhension mutuelle et l'échange d'informations, ainsi que de servir de base à la rédaction du rapport du groupe «Indicateurs du progrès», dont le Luxembourg assume la présidence.



2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL



525 LES ACTIVITÉS DES SOMMETS EURO-MÉDITERRANÉENS DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ET INSTITUTIONS SIMILAIRES

5251 EUROMED

Le réseau des CES et institutions similaires est un partenaire solidaire des institutions Euromed et élabore chaque année des rapports et des recommandations à l'attention des sommets Euromed. Les CES et organisations similaires sont ainsi dotés d'un rôle consultatif pour les questions économiques et sociales.

A l'occasion du **Sommet Euro-méditerranéen tenu à Alexandrie en 2009** un rapport d'information sur «*Changement climatique et Méditerranée: défis environnementaux et énergétiques*» a été élaboré pour servir de contribution au Sommet. Le CES du Luxembourg y a participé en tant que membre du Groupe de travail sur le «*Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence de l'Union pour la Méditerranée sur le renforcement du rôle des femmes de la société civile*». Il a participé en outre au Groupe de travail «*Pour une stratégie économique et de l'emploi fondée sur une société de la connaissance dans la région Euromed*». La 2ème réunion du Groupe de travail s'était tenue le 20 juillet 2009 à Luxembourg.

Lors de la conférence d'Alexandrie des 18 et 19 octobre 2009, il a été confié à Monaco la présidence du groupe de travail relatif au «*Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la conférence de l'Union pour la Méditerranée sur le renforcement du rôle des femmes dans la société*». Sur invitation du Président du CES de Monaco, M. André GARINO, une réunion Euromed sur le renforcement du rôle des femmes dans la société a été organisée le 21 septembre 2010 à Monaco.

5252 TRESMED 3

TRESMED 3 est un projet concret financé par la Commission européenne et le CES d'Espagne pour mettre en place le dialogue social et économique entre partenaires sociaux et pour l'asseoir sur des bases solides entre les deux rives de la Méditerranée. Le projet vise à soutenir le renforcement du rôle consultatif des partenaires économiques et sociaux, en vue de faciliter leur participation au processus de prise de décisions et de les impliquer, de manière plus intense, dans le partenariat euro-méditerranéen, en créant en même temps un modèle d'intégration représentative au sein de la politique de voisinage.

TRESMED 3 est réalisé sous forme de séminaires et d'échange d'expériences. Chaque séminaire porte sur un thème différent qui a pour objet de promouvoir la mise en œuvre d'actions permettant d'aboutir à une paix, sécurité, stabilité, bonne gouvernance et démocratie, ainsi qu'à un développement social et économique durable dans la région EUROMED.

52521 Séminaire Tresmed 3 à Ségovie en Espagne (05-03-2009 / 06-03-2009)

Le Président du CES, Dr. Serge Allegrezza, a participé les 5 et 6 mars 2009 au séminaire de Ségovie en Espagne, dont l'objectif était de mettre en pratique les recommandations retenues dans la déclaration finale du séminaire d'Alger de juin 2008 qui portait sur «*La contribution des agents économiques et sociaux au renforcement du dialogue social et la participation de la société civile – Analyse de son évolution et des tendances futures en termes pratiques et didactiques*».

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

Au cours de cette rencontre, Dr. Serge Allegrezza, a animé le débat autour de la question «Quels sont les emplois à promouvoir et quel marché du travail à instaurer pour faciliter l'intégration économique et sociale». Il a abordé différents aspects portant, notamment, sur le chômage et les inégalités des salaires et des revenus, l'immigration et la migration au niveau de l'Union européenne et dans l'espace Euro-méditerranéen et la situation sur le marché du travail au Luxembourg.



52522 Séminaire Tresmed 3 à Toledo en Espagne (04-05-2009 / 06-05-2009)

Le séminaire de Tolédo a porté sur le modèle social européen et son apport aux objectifs de Tresmed. Madame Marianne Nati-Stoffel, Secrétaire Générale du CES de Luxembourg, a présidé la première séance au cours de laquelle elle a fait le tour d'horizon des composantes du modèle social européen, mettant en avant ses caractéristiques, les principes communs essentiels et son importance pour les citoyens européens et pour la mise en place de systèmes politiques justes et équitables dans d'autres pays. Le séminaire était essentiellement destiné aux CES d'Israël et de Palestine, qui y participaient activement.

Au cours du séminaire, de nombreuses personnalités sont intervenues, dont notamment le Prof. em. Dr. Dres. h.c. Manfred Weiss, professeur en droit du travail à l'Université Goethe de Francfort, qui ont présenté leurs travaux et leurs expériences dans des domaines portant, entre autres, sur la réglementation du travail, les droits des travailleurs, l'éducation et la formation professionnelle, le développement des PME ou l'amélioration des coopérations bilatérales.



52523 Deuxième réunion du Groupe d'étude «Pour une stratégie économique et de l'emploi fondée sur une société de la connaissance dans la région EUROMED» (20-07-2009)

Dans le cadre du partenariat euroméditerranéen EUROMED, regroupant les CES et les Institutions similaires de l'UE et du pourtour méditerranéen, le Groupe d'étude «*Pour une stratégie économique et de l'emploi fondée sur une société de la connaissance dans la région EUROMED*», s'est réuni le 20 juillet 2009, sur invitation du CES du Luxembourg, pour examiner l'avant-projet de rapport à destination du prochain Sommet EUROMED.

Le Conseil National Economique et Social d'Algérie (CNES) est rapporteur du Groupe d'étude qui est composé des CES du Portugal, du Luxembourg, d'Espagne, de la Grèce, de la Tunisie, de la CNEL d'Italie, de la délégation turque du Comité consultatif mixte UE-Turquie et de la délégation des représentants d'Egypte.



2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

Lors de cette rencontre le groupe a, en présence d'un représentant du Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration, avancé dans ses travaux et approfondi le débat sur l'économie fondée sur la connaissance. Dr Serge ALLEGREZZA a exposé les analyses du CES en la matière et a souligné que la mise en place d'une société de la connaissance doit veiller à garantir l'accès de tous au savoir et aux technologies d'information. Une fracture sociale et numérique serait préjudiciable à la cohésion sociale et au développement économique de la société de la connaissance dans toute la région EUROMED et à l'intérieur des différents pays.

53 LES RELATIONS BILATÉRALES

531 LA COOPÉRATION AVEC LE CES DE LORRAINE

5311 VISION PARTAGÉE ENTRE LE CES LORRAIN ET LE CES LUXEMBOURGEOIS SUR LES DÉFIS D'UN DÉVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER INTÉGRÉ (23-09-2009)

Les membres du CES, réunis en Assemblée plénière sous la présidence de M. Serge Allegrezza, ont reçu M. Roger Cayzelle, Président du Conseil économique et social de Lorraine, qui leur a présenté la vision lorraine sur le développement de la Grande Région. A ses yeux, le Luxembourg, de par son statut d'Etat indépendant et de par son économie dynamique, joue un rôle moteur, dont la Lorraine doit tirer profit. Un échange de vues approfondi avec les membres du CES, en présence des anciens Présidents du CES MM. Lucien Thiel et Robert Weber et des anciens membres du CES MM Aly Kaes et Georges Bach, élus députés en juin 2009, s'en est suivi.



Les deux CES plaident depuis des années pour une action commune des autorités publiques et des partenaires sociaux, faisant abstraction des particularismes nationaux et ont décidé d'intensifier la coopération, mise en place depuis 2004, pour faire avancer l'intégration économique et sociale de la Grande Région.

5312 LE PRÉSIDENT DU CESE DE LORRAINE, M. ROGER CAYZELLE, DISTINGUÉ PAR LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Roger CAYZELLE, Président du CESE de Lorraine, s'est vu remettre lundi 11 octobre 2010, les insignes d'Officier dans l'Ordre National du Mérite du Grand-Duché de Luxembourg par Monsieur Jean-Marie HALSDORF, Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région.

Cette distinction récompense son engagement sans faille en faveur d'un renforcement des collaborations entre la Lorraine et le Grand-Duché de Luxembourg. Il est depuis toujours le fervent défenseur d'un partenariat privilégié que ce soit sur le plan économique, culturel, social ou sur le plan des infrastructures. Un travail qu'il mène inlassablement, multipliant les rencontres avec les élus et les responsables socio-économiques du Grand-Duché de Luxembourg, et qu'il entend développer à l'approche de la Présidence française du Sommet de la Grande Région et du CESGR.



2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

Il a été pour l'occasion accompagné de Lucien GASTALDELLO et Gilbert KRAUSENER, vice-présidents du CESE de Lorraine, d'Anne GROMMERCH, députée de Thionville, de Son Excellence M. d'ARAGON, Ambassadeur de France au Grand-Duché de Luxembourg, de Willy SEIWERT, maire de Roussy le Village et d'autres représentants de la Lorraine dont Roger BRIESCH. Il a également souhaité inviter un certain nombre d'amis luxembourgeois dont Son Excellence M. Georges SANTER, Ambassadeur du Luxembourg en France, du docteur Serge ALLEGREZZA, Président du CES du Grand-Duché de Luxembourg qui sera accompagné des Messieurs André ROELTGEN et Romain SCHMIT, vice-présidents du CESL et de Mme NATI-STOFFEL, secrétaire générale du CESL. M. Claude FRISONI, directeur général de l'Abbaye de Neumünster, M. Claude GENGLER, Président du Forum Europa et Vice-président de l'Institut de la Grande Région, M. Raymond HENCKS, ancien président du CESL et M. Norbert GEISEN, ancien président du CESGR, ont également souhaité assister à cette cérémonie.



532 LA COOPÉRATION AVEC LE CES DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

La coopération entre le CES de la République de Guinée et le CES du Luxembourg a été initiée en 1997, année de la création du CES guinéen, et poursuivie depuis avec l'appui du Premier Ministre, M. Jean-Claude Juncker et des Ministres de la Coopération et de l'Action humanitaire, M. Charles Goerens et M. Jean-Louis Schiltz.

Afin de développer le dialogue social en République de Guinée, le CES a lancé un programme de coopération pour améliorer la production, la disponibilité et l'utilisation des statistiques économiques et sociales en Guinée par les acteurs socioprofessionnels guinéens. Pour concevoir et mener à bien ce projet, le CES a fait appel à un expert en matière de coopération dans le domaine statistique, M. Daniel BYK, qui a aidé le CES à concevoir ce projet. Les autres partenaires du CES sont:

- InWent - Zentrum für Wirtschafts-, Umwelt- und Sozialstatistik pour le volet «formation», aussi bien des producteurs que des utilisateurs de statistiques (actuellement GIZ: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit);
- Paris 21 - Partnership in Statistics for Development in the 21st Century (OECD) pour la mise en place des volets «programme statistique accéléré» et «finalisation de la stratégie nationale pour servir de dialogue social»;
- CEPS-INSTEAD;
- M. Fernand Goldschmidt, Consul honoraire de la République de Guinée au Grand-Duché de Luxembourg.

L'appui prévu au CES guinéen comporte un important volet statistique qui a pour objectif concret de permettre au CES de Guinée de produire un tableau de bord analytique des objectifs de développement du Millénaire (ODM). L'ensemble de ce programme associe étroitement le CES et la DNS de Guinée (Direction nationale de la statistique). Il s'agit de créer les conditions d'un dialogue fécond entre producteurs de données statistiques et utilisateurs de celles-ci en Guinée.

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

II. LE CES EN SURVOL

M. Georges SANTER, Ambassadeur du Luxembourg à Paris a accueilli le 10 juin 2008 le Bureau du CES et le Président du CES guinéen, M. Michel Kamano, pour finaliser le projet de coopération. Une deuxième réunion avec InWent, Paris 21 et le CEPS a eu lieu le 2 octobre 2008 au siège du CES pour fixer les étapes concrètes de la réalisation du projet.

La convention relative aux différentes étapes de la mise en oeuvre de la coopération a été signée le 7 novembre 2008 à Conakry par M. Michel Kamano, Président du CES de la République de Guinée et par Dr. Serge Allegrezza, Vice-Président du CES du Grand-Duché de Luxembourg. En concertation avec le CES de Guinée, le CES Luxembourg rédigera et présentera à la fin du projet un rapport final détaillé sur toutes les étapes de la coopération.

533 LA COOPÉRATION AVEC LE CES DE LA ROUMANIE

Par lettre du 14 juillet 2009, le CES roumain a exprimé le souhait de développer et de consolider les relations avec le CES du Luxembourg. Celui-ci y a répondu favorablement en vue d'un échange fructueux d'expériences et de bonnes pratiques au niveau du dialogue social.

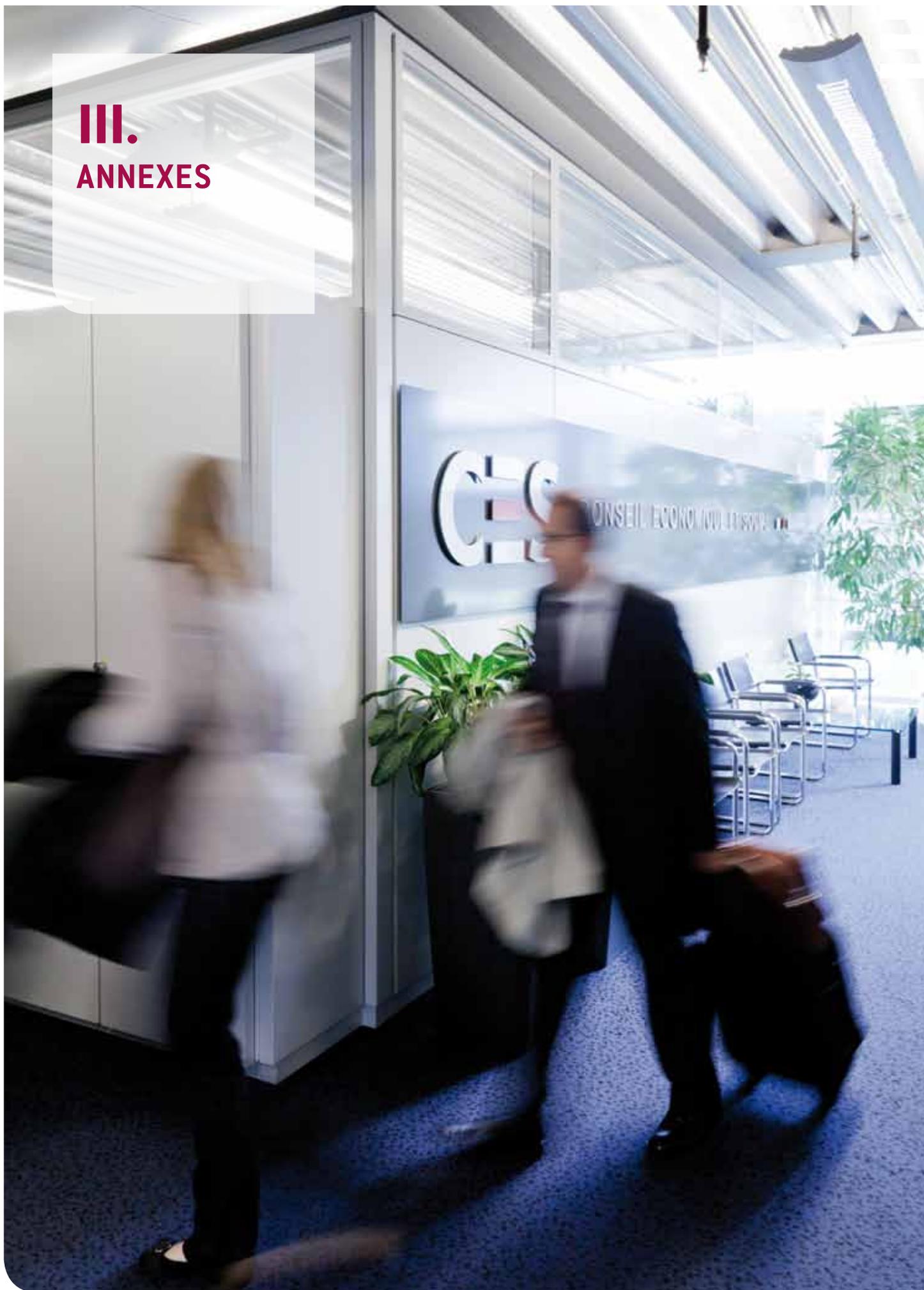
534 LA COOPÉRATION AVEC LE CES DES PAYS-BAS

5341 PARTICIPATION DU CES DU LUXEMBOURG À LA PREMIÈRE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ ORGANISÉE PAR L'AICESIS ET LE CES DES PAYS-BAS À NOORDWIJK (16-08-2009 / 22-08-2009)

Mme Martina Menei, Attachée de Direction au Conseil économique et social du Luxembourg, a participé à la première Université d'été organisée par l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires (AICESIS) et le Conseil économique et social des Pays-Bas (SER). Cette initiative, qui s'est déroulée du 16 au 22 août 2009 à Noordwijk aux Pays-Bas, a réuni soixante jeunes venant de CES de trente pays différents pour débattre et échanger leurs vues sur le thème «*Les conseils économiques et sociaux à l'ère de la mondialisation*». L'objectif était de favoriser la compréhension mutuelle ainsi que l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques.



III. ANNEXES



- I LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL NATIONAL**
- II LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA GRANDE RÉGION**
(DÉLÉGATION LUXEMBOURGEOISE)
- III LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN**
(DÉLÉGATION LUXEMBOURGEOISE)
- IV LE SECRÉTARIAT**



I. LE CONSEIL ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL NATIONAL

1. MEMBRES EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS

2. BUREAU

1. MEMBRES EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS

11. RELEVÉ ALPHABÉTIQUE

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLÉANTS
ALLEGREZZA Serge	MANNES-KIEFFER Elisabeth
BERTEMES Alexandra	BACH Georges remplacé par BROCKER Camille le 13.11.2009
BLEY Pierre	SEYWERT Claude
CLEMENT Nico	ARNDT Frank
DENNEWALD Robert	BLUM Joseph remplacé par OLINGER Claude le 16.10.2009
DREWS Armand	GOELHAUSEN Marco
DURY Patrick	GOEREND Marcel m.eff. à partir du 23.03.2011
ENSCH Paul	BRACHMOND Michel
FERBER Alphonse	SCHROEDER Camille
GEISEN Norbert	KREMER Pierre
GRAMEGNA Pierre	EMERING Paul
HAMMELMANN Paul	ORIGER Paul-Charles
HENCKS Raymond	CONTER Jean-Claude
HOFFMANN Jean	WAGENER Raymond
KINN Alain	HOLLERICH Hubert
KNEIP Gary	RODENBOURG Michel
MART Daniel	NEU Gast
MEYER Jean démissionné le 9.06.2010	WAGENER Frank

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

III. ANNEXES

1. MEMBRES EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS

11. RELEVÉ ALPHABÉTIQUE

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLÉANTS
MULLER Georges	GOERGEN Gilbert
NIELES Danièle	EISCHEN Véronique
NOTHUM Thierry	GORDET Yves
PEREIRA Carlos	DAUBENFELD Romain
PIZZAFERRI René	SPELTZ Fernand
PROST Franz	KRIER Pierre
REDING Jean-Claude	BERNARDINI Jean-Claude
REINESCH Gaston	BELLOT Alain
ROELTGEN André	SCHREINER Pierre
ROMMES Jean-Jacques	DE CILLIA Serge
SCHMIT Romain	DI CATO Jean
SEYLER Patrick remplacé par ZEYEN Christian le 9.04.2010	WERNER Pierre-Nicolas
SOISSON Nicolas	WINKIN René
SPIER Joé	MERSCH Marcel
THOME Marco	CARDARELLI Daniel
TREMUTH Norbert	MELMER Roger
WAGENER Marco	HOFFMANN Nico
WEBER Robert remplacé par KNEBELER Christophe le 13.11.2009	WELTER Christian remplacé par SCHANK Dan le 13.11.2009
WEYER Marc	LEONARDY Aly
WILLEMS Josiane	FISCH Marc
WOLFF Romain	HEISER Claude

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

III. ANNEXES

1. MEMBRES EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS

12. RELEVÉ QUANT À LA REPRÉSENTATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS REPRÉSENTÉS	MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLÉANTS
GROUPE PATRONAL		
TREIZE REPRÉSENTANTS DES ENTREPRISES	Pierre BLEY Secrétaire Général Union des Entreprises Luxembourgeoises - UEL	Claude SEYWERT Manager, Master Change Leader Arcelor-Mittal Florange
	Patrick SEYLER General Manager Arcelor-Mittal remplacé le 9.04.2010 par Christian ZEYEN General Manager Arcelor-Mittal	Pierre-Nicolas WERNER Executive Assistant Arcelor-Mittal
	Robert DENNEWALD Président Eurobéton et Président de la Business Fédération Luxembourg – FEDIL	Joseph BLUM Directeur de Production Goodyear Mold Plant et Wire Plant remplacé le 16.10.2009 par Claude OLINGER Director HR manufacturing & labour relations GOODYEAR
	Nicolas SOISSON Directeur de la Business Fédération Luxembourg – FEDIL	René WINKIN Secrétaire Général de la Business Fédération Luxembourg - FEDIL
	Romain SCHMIT Directeur de la Fédération des Artisans	Jean DI CATO Vice-Président de la Fédération des Artisans
	Norbert GEISEN Président de la Fédération des Artisans	Pierre KREMER Vice-Président de la Fédération des Artisans
	Jean MEYER Président de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg – ABBL démissionné le 9.06.2010	Frank WAGENER Président du Comité de direction de la DEXIA-BIL
	Jean-Jacques ROMMES Directeur et Président du Comité de direction de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg - ABBL	Serge DE CILLIA Membre du Comité de direction de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg - ABBL
	Paul HAMMELMANN Conseiller juridique de l'Association des Compagnies d'Assurances du Grand Duché de Luxembourg - ACA	Paul-Charles ORIGER Attaché de Direction de l'Association des Compagnies d'Assurances du Grand-Duché de Luxembourg - ACA

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

III. ANNEXES

1. MEMBRES EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS

12. RELEVÉ QUANT À LA REPRÉSENTATION SOCIO-PROFESSIONNELLE (SUITE)

GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS REPRÉSENTÉS	MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLÉANTS
	Gary KNEIP Vice-Président de la Confédération luxembourgeoise du commerce	Michel RODENBOURG Président de la Confédération luxembourgeoise du Commerce
	Thierry NOTHUM Directeur de la Confédération luxembourgeoise du Commerce - CLC	Yves GORDET Directeur adjoint de la Confédération luxembourgeoise du Commerce – CLC
	Paul ENSCH Directeur de la Chambre des Métiers	Michel BRACHMOND Directeur adjoint de la Chambre des Métiers
	Pierre GRAMEGNA Directeur de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg	Paul EMERING Secrétaire Général de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
DEUX REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS LIBÉRALES	Frantz PROST Président de l'Ordre des Experts comptables	Pierre KRIER Président de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises
	Dr Daniel MART AMMD Médecin généraliste	Me Gast NEU Secrétaire FTI
TROIS REPRÉSENTANTS DE L'AGRICULTURE ET DE LA VITICULTURE	Josiane WILLEMS Directeur à la Centrale Paysanne	Marc FISCH Président de la Centrale Paysanne
	Alphonse FERBER Membre du Comité du Fraïe Lëtzebuerger Baureverband, FLB	Camille SCHROEDER Président de la Baueren-Allianz
	Marc WEYER Président de la Fédération des Associations Viticoles	Aly LEONDARDY Vice-Président de la Fédération des Associations Viticoles
GROUPE SALARIAL		
QUATORZE REPRÉSENTANTS DES ENTREPRISES	Nico CLEMENT Membre du Bureau exécutif, OGB-	Frank ARNDT Secrétaire syndical, OGB-L
	Armand DREWS Président de la CMEP, OGB-L	Marco GOELHAUSEN Président du Syndicat Santé et Services sociaux, OGB-L
	Alain KINN Membre du Bureau exécutif, OGB-L	Hubert HOLLERICH Secrétaire central, OGB-L / ACAL

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

III. ANNEXES

1. MEMBRES EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS

12. RELEVÉ QUANT À LA REPRÉSENTATION SOCIO-PROFESSIONNELLE (SUITE)

GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS REPRÉSENTÉS	MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLÉANTS
GRUPE SALARIAL		
	Danièle NIELES Membre du Bureau exécutif, OGB-L	Véronique EISCHEN Secrétaire centrale, OGB-L
	Carlos PEREIRA Membre du Bureau exécutif, OGB-L	Romain DAUBENFELD Secrétaire central, OGB-L
	Jean-Claude REDING Président de l'OGB-L	Jean-Claude BERNARDINI Secrétaire central, OGB-L
	André ROELTGEN Secrétaire général, OGB-L	Pierre SCHREINER Secrétaire central, OGB-L
	Robert WEBER Président national du LCGB remplacé le 13.11.2009 par Christophe KNEBELER Responsable des relations publiques du LCGB	Christian WELTER Responsable des Relations publiques du LCGB remplacé le 13.11.2009 par Dan SCHANK Responsable des relations publiques du LCGB remplacé le 23.03.2011 par Tania MATIAS Secrétaire syndicale du LCGB
	Joé SPIER Secrétaire général adjoint du LCGB	Marcel MERSCH Directeur adjoint à la Chambre des Salariés
	Patrick DURY Secrétaire syndical du LCGB	Marcel GOEREND Secrétaire syndical du LCGB
	Alexandra BERTEMES Secrétaire syndical du LCGB	Georges BACH Président du Syprolux remplacé le 13.11.2009 par Camille BROCKER Président du Syprolux

2009-2011 RAPPORT D'ACTIVITÉ

III. ANNEXES

1. MEMBRES EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS

12. RELEVÉ QUANT À LA REPRÉSENTATION SOCIO-PROFESSIONNELLE (SUITE)

GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS REPRÉSENTÉS	MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLÉANTS
	Marco WAGENER Conseiller de la Chambre des Salariés	Nico HOFFMANN Responsable des Formations du LCGB
	Norbert TREMUTH Directeur de la Chambre des Salariés	Roger MELMER Directeur adjoint de la Chambre des Salariés
	René PIZZAFERRI Directeur de la Chambre des Salariés	Fernand SPELTZ Conseiller de la Chambre des Salariés
QUATRE FONCTIONNAIRES OU EMPLOYÉS DU SECTEUR PUBLIC	Raymond HENCKS Membre du Comité exécutif de la CGFP	Jean-Claude CONTER Membre du Comité fédéral de la CGFP
	Romain WOLFF Secrétaire Général de la CGFP	Claude HEISER 1er Vice-Président de la CGFP
	Marco THOME Secrétaire Général de la Fédération générale de la Fonction communale	Daniel CARDARELLI Membre du comité directeur de la Fédération générale de la Fonction communale
	Georges MULLER Directeur de la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics	Gilbert GOERGEN Membre du Bureau de la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics
TROIS MEMBRES NOMMÉS DIRECTEMENT PAR LE GOUVERNEMENT	Dr Serge ALLEGREZZA Directeur - Statec	Elisabeth MANNES-KIEFFER Conseiller de Gouvernement 1 ^{ère} classe - Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur
	Jean HOFFMANN Conseiller économique 1 ^{ère} classe à l'Administration de l'Emploi	Raymond WAGENER Premier Inspecteur de la Sécurité sociale
	Gaston REINESCH Administrateur Général Ministère des Finances	Alain BELLOT Directeur de l'Administration des Douanes et des Accises

2. BUREAU

Dr. ALLEGREZZA Serge, Président

M. SCHMIT Romain, Vice-Président

M. ROELTGEN André, Vice-Président

Mme NATI-STOFFEL Marianne, Secrétaire Générale



II. LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA GRANDE RÉGION (DÉLÉGATION LUXEMBOURGEOISE)

1. MEMBRES EFFECTIFS

2. MEMBRES SUPPLÉANTS

3. SECRÉTARIAT

1. MEMBRES EFFECTIFS

GEISEN Norbert, Président du CESGR
Président de la Fédération des Artisans

REDING Jean-Claude, Représentant de la délégation lux.
Président de la Confédération Générale du Travail (CGT-L)

GUEDES Carlos
Attaché d'administration

GOERGEN Viviane
Secrétaire Générale adjointe du LCGB

GRAMEGNA Pierre
Directeur de la Chambre de Commerce

GUARDA-RAUCHS Alexandra
Conseiller de direction adjoint

2. MEMBRES SUPPLÉANTS

CLEMENT Nico
Membre du Bureau exécutif de l'OGB-L

DECKER Marc
Membre élu de la Chambre de Commerce

MORGENTHALER Nathalie
Conseillère politique du LCGB

THELEN Carlo
Membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce

3. SECRÉTARIAT

NATI-STOFFEL Marianne
Secrétaire Générale du CES

III. LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN (DÉLÉGATION LUXEMBOURGEOISE)

1. MEMBRES

2. SECRÉTARIAT

1. MEMBRES

HENCKS Raymond

Membre du comité exécutif de la Confédération générale de la fonction publique (CGFP)

RECKINGER Paul

Président d'honneur de la Chambre des Métiers

REDING Jean-Claude

Président de la Confédération Générale du Travail – OGB-L

SCHADECK Robert remplacé le 21.09.2010 par

GOERGEN Viviane

Représentant LCGB

SEYLER Patrick remplacé le 21.09.2010 par

ZEYEN Christian

General Manager Arcelor-Mittal

WILLEMS Josiane

Directeur de la Centrale paysanne

2. SECRÉTARIAT

NATI-STOFFEL Marianne

Secrétaire Générale du CES

IV. LE SECRÉTARIAT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Mme Marianne NATI-STOFFEL

CONSEILLER DE DIRECTION

M. Jeff REUTER

ATTACHÉE DE DIRECTION 1^{ER} EN RANG

Mme Martina MENEI

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Mme Sandy STUMM

SECRÉTAIRES

Mme Claire BRAUN

Mme Ilda MÜLLER-PICCO [jusqu'à décembre 2009]

M. Steve DELHALT [à partir de décembre 2009]

Mme Klôdin DIETZ



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Centre Administratif Pierre Werner | 13, rue Erasme | L-1468 LUXEMBOURG
Tél. : (352) 43 58 51 | Fax : (352) 42 27 29 | E-mail : info@ces.public.lu
www.ces.public.lu